

## CONCOURS VOIX DES OUTRE-MER Communiqué de presse

## Annonce finale territoriale sélection Guyane du concours Voix des Outre-mer 5ème édition

La finale territoriale du concours Voix des Outre-mer sélection Guyane aura lieu le 25 octobre à 19h dans l'auditorium de l'EPCC Les Trois Fleuves.

La finale sera précédée de sessions de masterclass publiques de FABRICE DI FALCO au conservatoire les 21 et 22 octobre 2022.

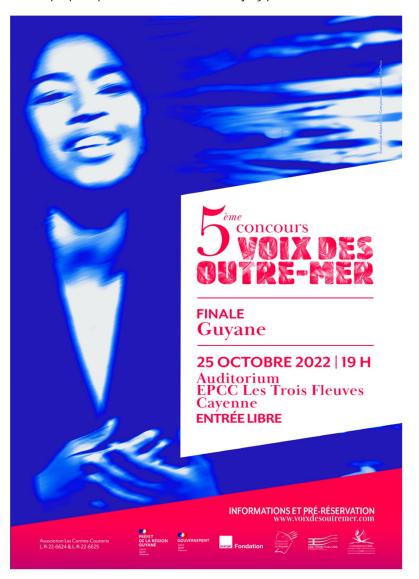
Après avoir sacré Marie-Laure Garnier, Aslam Safla, Edwin Fardini et Angelord Blaise gagnants des 4 premières éditions du concours, les Voix des Outre-mer reviennent pour une 5ème édition!

Après l'Ile-de-France et Saint-Pierre et Miquelon, Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna, c'est au tour de la Guyane de montrer tout son talent. A l'issue cette finale, nous connaitrons les candidats finalistes qui représenteront l'archipel pour la finale nationale qui aura lieu le 4 février 2023 à l'Opéra National de Paris.

Les journalistes devront confirmer leur présence par mail à l'adresse <u>presse@voixdesoutremer.com</u>. L'entrée est libre et gratuite.

Autodidactes, chanteurs confirmés, tous se produiront devant un jury prestigieux pour remporter le prix qui conduira le vainqueur jusqu'à la finale nationale. La finale sera accompagnée la pianiste chef de chant du conservatoire Isabelle Saffroy et Emmanuel Coulanges. La préparation vocale des candidats est effectuée par Jacques Fauroux.

Un intermezzo musical sera proposé pendant la délibération du jury par des artistes invités.





Imaginé et organisé par le chanteur lyrique Fabrice di Falco, président des Voix des Outre-mer, et Julien Leleu, président de l'association Les Contres Courants, le concours a pour but de rendre visible la richesse et la diversité des Outre-mer et de célébrer la musique sous toutes ses formes par la promotion du chant lyrique. En offrant une formation gratuite et un suivi des finalistes, il représente un outil formidable d'accès à l'art pour des régions et départements d'Outre-mer qui n'ont pas ou peu accès aux conservatoires, formations et structures adéquates, afin de lutter contre la discrimination dans le monde de la musique et notamment à l'opéra.

Au fil des 25 ans de sa carrière internationale, Fabrice di Falco a constaté la faible présence d'artistes lyriques ultramarins sur les scènes d'opéra. S'il a eu la chance de percer dans ce milieu élitiste, c'est grâce à l'originalité de sa voix de soprano et de contre-ténor. Partant de ce constat, il a créé en 2017 avec Julien Leleu, président de l'association les Contres Courants, le « Concours Voix des Outre-mer » pour mettre en lumière les voix originaires de ces territoires. Ce concours est ouvert aux talents ultramarins de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane, d'Ile-de-France, de La Réunion, de Mayotte, de la Polynésie Française qui aiment la musique sous toutes ses formes (jazz, zouk, rock, soul etc) et qui possèdent ou non une formation. Il n'impose pas de limite d'âge.

## **INFORMATIONS UTILES**

Réservation sur www.voixdesoutremer.com

Entrée libre

Date : 25 octobre 2022 à 19h Lieu : Auditorium EPCC Les Trois Fleuves Soirée diffusée en direct sur les réseaux

## CONTACT PRESSE OU DEMANDE D'INTERVIEW

Julien Leleu <u>06 40 11 57 69</u> Contact mail: Presse@voixdesoutremer.com

Une action rendu possible à l'aide de nos partenaires fidèles en Guyane :

PARTENAIRES Publics : DAC Guyane, ministère des Outre-mer, Collectivité territoriale de Guyane

PARTENAIRE Privé : La fondation Orange et Oranges aux Antilles Guyane donnent de la Voix pour le concours Voix des Outre-mer

SOUTIENS: EPCC Les Trois Fleuves, Le conservatoire de Musique, Danse et

Théâtre de Guyane











